

# REVUE AN-ARCHIQUE

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

## ABONNEMENTS

FRANCE : 6 mois, 1 25 — 1 an, 2 50

EXTÉRIEUR : Le port en sus



Le Numéro (24 pages) :

15 centimes



1<sup>re</sup> ANNÉE

*Handwritten mark*

**L'AUTONOMIE INDIVIDUELLE**

*Pour  
ce qui  
concerne*

la REVUE

Ecrire à :

**A. CARTERON**

47, rue Bonaparte

PARIS

### DEPOTS PRINCIPAUX :

**Le Cri du Peuple.**

Fayet, rue du Temple, 113.

Bussy, rue de Sévigné.

Brasseur, galeries de l'Odéon.

A. Le Roy, r. St-Jacques, 143 bis.

### DEPOT GÉNÉRAL

Chez M. LEDRU, Libraire,

27, rue des Gravilliers, 27. — PARIS.

## SOMMAIRE

---

<i>Le Communisme et l'Internationale</i>	Julendré.
<i>La Richesse</i> .....	A. Rougé.
<i>Son Excellence Gustave Colline</i> ....	Emile Zola.
<i>Le droit de punir et la philosophie</i>	G. Deherme.
<i>Les Quais de Demain</i> .....	Colline.
<i>Chronique du Mois</i> .....	Nemo.

---

### SOMMAIRE du numéro 8.

—0—

A nos lecteurs, ...; — Le droit de punir et la philosophie, *G. Deherme*; — Le Communisme, *Julendré*; — Les Terrains vagues, *Jean Richepin*; — L'Anthropomorphisme, *A. Carteron*; — Les Quais de demain, *Colline*; — La Décadence bourgeoise (suite), *G. D.*; — Chronique du Mois, *Nemo*.

### SOMMAIRE du numéro 7.

—0—

Pourriture sociale, *A. Carteron*; — L'Economie politique, *Julendré*; — L'Emblème, *J.-K. Hüysmans*; — Protection et libre échange, *G. Deherme*; — Les quais de demain, *Colline*; — La Décadence bourgeoise (Suite), *G. D.*; — Chronique du Mois, *Nemo*.

---

Nous ferons le service à toute publication qui nous fera l'échange.

—0—

Il sera rendu compte de tout ouvrage qui nous sera adressé en double exemplaire.

---

# L'AUTONOMIE INDIVIDUELLE

REVUE MENSUELLE AN-ARCHIQUE

---

---

## LE COMMUNISME ET L'INTERNATIONALE

---

Dans notre précédent article, nous avons décrit les divers développements de l'idée communiste et, dans ses antécédents, indiqué la source des théories et des systèmes. Nous continuerons par un rapide examen des hommes et des choses ainsi que des milieux d'où sont sorties les nouvelles théories que nous nous proposons d'analyser. De cet exposé ressortiront les causes d'indifférence ou d'engouement obtenu par certaines théories et, en même temps, se trouveront établies les phases successives du communisme se transformant en collectivisme, dernière forme du socialisme utopique.

Avant 1848, le communisme n'était pas encore entré dans les faits, il occupait les esprits, exerçait une certaine influence, sans cependant sortir des idées ou utopies sociales. Les théories sociales de St-Simon et de Fourier, sinon communistes, mais aussi utopiques, avaient brillé d'un vif éclat; elles avaient rencontré, parmi la bourgeoisie éclairée, un grand nombre d'adhérents, sans pénétrer jusqu'au peuple. Les théories humanitaires ou icariennes, dans leur formule simpliste, séduisaient plus le peuple et convenaient mieux à ses besoins faits de sentiments. L'égalité allait devenir le grand principe au nom duquel devaient se soulever les opprimés, entraînés par des rêveurs au tempérament mystique, poussés par des sophistes politiques.

La bourgeoisie dont le *doctrinarisme* perdait toute influence, allait retrouver dans l'industrialisme une nouvelle puissance — ses effets s'étaient fait sentir.

La Révolution de 1848 vint remplir tous les cœurs d'espérance, prenant un caractère social et presque européen par son influence ; le communisme y trouva un grand appui. L. Blanc et F. Vidal, appuyés par le peuple, faisaient admettre par le gouvernement provisoire des systèmes sociaux qui étaient discutés au Luxembourg et expérimentés par les *Ateliers nationaux*. Le mauvais vouloir et l'impéritie des gouvernants firent échouer une tentative d'organisation du travail dont les résultats montrèrent l'inanité. Du reste, ces ateliers n'avaient été acceptés que comme un palliatif à la misère grandissante à laquelle l'incurie dirigeante réservait, comme solution, les massacres de Juin.

Après cette infâme boucherie, les revendications prolétariennes furent complètement étouffées par la réaction plus que jamais triomphante avec le coup d'Etat de 1851, ainsi que par les répressions des Etats européens. Le communisme était presque anéanti, se confondant dans une opposition républicaine aux idées politiques et libératrices, jusqu'en 1864 où il réapparaît avec l'*Association internationale des Travailleurs*.

Si l'*Internationale* a été créée sous l'influence de Karl Marx, elle est due surtout aux nécessités d'une époque où tout était en voie de transformation.

Le prolétariat, après 48 et les journées de Juin, finissait par perdre une grande partie de ses illusions sur « la conquête des libertés politiques » que lui seul payait si chèrement. Il commençait par comprendre que ne profitant de ces libertés que dans une très faible part, il servait d'instrument, parfois de sanction, dans des révolutions faites au profit d'une opposition bourgeoise. Après chaque gouvernement, les choses restaient en l'état, il ne faisait que changer de maîtres qui, selon les circonstances, le traitaient avec la rigueur extrême des précédents. Et s'il manifestait pour ses rêves de bonheur de l'humanité qui lui étaient si chers, aussitôt les gouvernants y répondaient à coups de fusil.

Si cette évidence ne lui apparaissait que vaguement sans s'en rendre un compte exact, pourtant, sur une chose, il était absolument fixé : c'est qu'il continuait à crever de faim.

Jusque-là, les libertés conquises par le prolétariat

n'avaient servi qu'aux trafics du capitalisme qui était devenu prépondérant dans la société. L'industrialisme, devant le perfectionnement continu des machines, prenait des proportions considérables et semblait vouloir tout envahir. La production augmentant sans cesse appelait de nombreux débouchés qui, par les nouveaux moyens et le bon marché des transports, multipliaient les échanges. Les échanges n'avaient pour limites que la concurrence de jour en jour plus grande. La surproduction et la concurrence toujours croissante avaient amené la baisse du prix des produits, et chaque baisse était supportée, en grande partie, par le prix de la main-d'œuvre ou salaire. L'exploitation dominait, réduisant le salaire à sa plus simple expression, le strict nécessaire.

Cette situation ne pouvait qu'empirer. Les travailleurs protestèrent en organisant la résistance par le seul moyen à leur disposition, la grève. Pour soutenir leurs prétentions et leurs exigences, les capitalistes firent venir des ouvriers de l'étranger travaillant à meilleur marché. La lutte devenait plus intense et les grèves plus générales, ayant pour résultat une misère plus noire. C'est alors que s'est imposé, pour les travailleurs, la nécessité d'une solidarité universelle, en créant l'*Association internationale des Travailleurs*.

Le 28 septembre 1864 avait lieu, dans St-Martin's Hall, un grand meeting public où s'étaient réunis officiellement des délégués ouvriers de plusieurs nations européennes. Ce meeting fut le début de l'*Internationale* qui avait eu pour préliminaires une réunion ouvrière à l'occasion de l'Exposition universelle de Londres de 1862. Il fut procédé à la nomination d'un comité chargé de la rédaction des statuts de l'Association qui seraient soumis au premier congrès fixé pour l'année suivante. Un conseil général fut également nommé, devant siéger à Londres.

Sa création n'eut pas à subir une grande opposition de la part des gouvernements. En France, tout d'abord, on avait été assez enthousiasmé par l'idée d'une réunion d'ouvriers fondant « les assises du travail ». Le discours d'un ministre anglais avait servi de base aux discours des délégués. Nul ne prévoyait les conséquences

d'une pareille association, ni ce qu'elle contenait ni ce qu'elle était appelée à faire.

Ses débuts rencontrèrent pourtant un obstacle dans la pusillanimité du gouvernement belge; il ne permit pas la réunion du premier congrès, en septembre 1865, comme il avait été fixé à St-Martin's Hall.

Le premier congrès n'eut lieu que le 3 septembre 1866 à Genève. Les statuts élaborés à Londres sous l'inspiration de K. Marx, furent adoptés presque sans changement; ils étaient précédés d'un énoncé qui a été résumé ainsi :

- » L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre
- » des travailleurs eux-mêmes.
- » Les efforts des travailleurs pour conquérir leur
- » émancipation ne doivent pas tendre à constituer de
- » nouveaux privilèges, mais à établir pour tous les
- » mêmes droits et les mêmes devoirs.
- » L'assujettissement des travailleurs au capital est la
- » source de toute servitude politique, morale et ma-
- » térielle.
- » Pour cette raison, l'émancipation économique des
- » travailleurs est le grand but auquel doit être sub-
- » ordonné tout mouvement politique. »

Après quelques résolutions prises pour l'organisation et le fonctionnement de l'association, on prit en considération : la réduction de la journée de travail à 8 heures, l'abolition des armées permanentes. Les discussions continuèrent incertaines, vagues, presque apeurées : on refusa d'examiner les grands problèmes touchant à l'ordre et à la société.

Au deuxième congrès, en 1867, à Lausanne, les résolutions se montrèrent encore timides, se bornant toujours aux faits sociaux. On critiqua les sociétés coopératives, le but étant non la hausse des salaires, comme le voulaient les *Trade's Unions*, mais l'abolition du salariat; — et la propriété collective, la suppression de l'hérédité ne furent pas prises en considération. Après discussion, il fut décidé que l'émancipation économique était inséparable de l'émancipation politique. A cette époque, l'Internationale avait fait de rapides progrès; l'ineptie gouvernementale produisait son effet : elle fit s'élever à 300,000 le nombre de ses adhérents.

Le troisième congrès se réunit en septembre 1868 à

Bruxelles. Le communisme autoritaire s'y affirma sous la théorie du collectivisme, consistant à attribuer à la collectivité tous les instruments de travail. Il fut résolu que l'*Internationale* soutiendrait les grèves, non comme moyen d'affranchissement, mais comme une nécessité de la lutte entre le travail et le capital. A ce moment, les grèves s'étendaient partout et, en France, elles étaient traitées par les balles de la troupe et les condamnations des tribunaux. Le résultat de ces iniquités fut de donner à l'*Internationale* un accroissement considérable d'adhérents consacrant sa puissance.

En septembre 1869, le quatrième congrès se tint à Bâle. Après un remarquable rapport de C. De Paepe, la résolution suivante fut adoptée : « Le congrès déclare que la Société a le droit d'abolir la propriété individuelle du sol et de faire rentrer le sol à la communauté ». Bakounine y développa ses idées de réforme par la liquidation sociale universelle, par l'abolition de l'état politique et juridique.

Pendant la guerre de 1870, l'*Internationale* continua de s'étendre; elle protestait contre la guerre, approuvait la Commune de Paris sans la soutenir. Ses idées politiques s'affirmèrent davantage, elle engageait les ouvriers à entrer dans le mouvement politique, même en s'alliant au radicalisme bourgeois.

On avait remarqué et constaté que K. Marx, l'inspirateur du conseil général, tendait, par ses manœuvres, à devenir le dictateur du parti ouvrier international. Il avait caressé cette chimère, se confiant à ses mérites. Des protestations s'élevèrent, elles ne produisirent que des exclusions, et tout un groupe, Bakounine en tête, se retirait pour fonder l'*Alliance de la Démocratie socialiste*.

Le congrès de La Haye, en septembre 1872, fut consacré aux rivalités de personnes qui devaient amener la désorganisation et la mort de l'*Internationale*; il fut voté plusieurs exclusions par une majorité toute dévouée à K. Marx qui, pour soustraire le conseil général aux divisions, le faisait transporter à New-York. Après quelques congrès tenus par chaque parti, le dernier qui eut lieu fut celui de Gand, en 1879, où les principes opposés se prononcèrent davantage, où la perte de l'*Internationale* fut consommée.

La cause de son effondrement pourrait se résumer

ainsi : Division et rivalités de personnes, puis dissentiment, soupçons suivis d'injures et souvent de calomnie. Ce serait également indiquer la plaie profonde du prolétariat tout entier.

Mais encore, il faut ajouter les fautes commises, dès le début, en n'ayant pas su concilier les diverses aspirations des membres internationaux — soit comme en Angleterre où l'on tendait à l'accroissement des salaires par les coalitions et les grèves, soit comme en France, en Allemagne, où l'on tendait bien plus à la suppression des iniquités sociales par un changement radical de la Société. En se montrant irrésolue, timide dans le domaine pratique, et impuissante à l'égard des grèves, elle a provoqué l'abandon d'un grand nombre de corps de métiers.

Elle n'a pas accordé toute la liberté nécessaire aux groupes constitués. Les travailleurs qui les composaient avaient besoin de se former eux-mêmes, pour se dégager des idées reçues et des préjugés de milieu, pour acquérir les connaissances économiques dont l'étude devait porter sur l'idée socialiste même et non être limitée aux faits sociaux.

Karl Marx a voulu substituer à toute initiative ses idées et sa formule économique; elles ne pouvaient être comprises de tous ni satisfaire les travailleurs. Après avoir affirmé que leur émancipation devait être leur œuvre, il continuait, lui bourgeois, à les inspirer, à les diriger selon ses préjugés d'organisation, de centralisation et de direction presque absolue. Tout cela est le découlé de ses principes communistes. Sous prétexte d'une plus grande somme de bonheur, de nécessités économiques, il rapporte tout à l'idée étatiste, centralisatrice. Devant considérer les individus comme des êtres-machines composant la société, il applique ces principes à l'époque de transformation et il exige la même discipline qu'il exigera dans la société constituée. Aussi plus de liberté, d'aspiration individuelle qui ne sauraient être que des hérésies. On a pu faire prévaloir que les communistes répudiaient les systèmes sortis du cerveau d'un individu, même génial, qu'ils n'admettaient que les faits scientifiques ou expérimentaux; ils n'en conservent pas moins leur rigorisme étroit pour tout ce qui a été reconnu, par eux, vrai ou dé-



claré tel. De l'ensemble de ces vérités découvertes, ils font un système orthodoxe duquel il est détendu de s'écarter sous peine d'excommunication et d'injures.

L'Association internationale des Travailleurs devait être une œuvre d'émancipation, la réalisation de l'idée socialiste par la transformation de la Société, par l'avènement de la Révolution; mais elle ne pouvait avoir qu'une existence limitée, elle portait en elle son élément de dissolution: un homme l'inspirant, la dirigeant, Karl Marx; personnifiant un système, le Communisme.

Julendré.

---

## LA RICHESSE

---

L'homme ressent des besoins.

De par sa constitution physiologique même, les premiers qui l'ont sollicité le plus impérieusement furent d'abord la nourriture, le vêtement, l'habitation.

Mais à mesure que la civilisation se développe, les besoins se multiplient, augmentent d'intensité. Aux besoins primitifs s'ajoutent bientôt ceux de sécurité, d'hygiène, de locomotion, d'instruction, de moralité, de distraction, de vanité, de sensation du beau, etc.

Tout ce qui sert à la satisfaction de ces divers besoins est de la richesse.

« Un clou est de la richesse; un hectolitre de blé est de la richesse; la faculté qu'a le professeur de savoir donner une leçon est de la richesse comme le résultat de cette leçon; l'air est aussi de la richesse, etc. En économie politique, le sens du mot richesse est donc plus étendu que dans le langage ordinaire, où richesse est pris dans le sens d'opulence et d'abondance de biens. » (J. Garnier. — *Eléments de l'Economie politique.*)

Avec Ad. Smith, J.-B. Say, Rossi, Dunoyer, Bastiat, J.-S. Mill, J. Garnier et H. Passy, nous disons donc, pour nous résumer, que la Richesse c'est: l'utilité et la valeur, les produits et les services. Tandis que, pour les physiocrates Malthus, Sismondi, Droz, Dutens, E. Daire, etc., les produits matériels seulement sont de la richesse. En éliminant ainsi « les résultats du tra-

*Jamain*  
*Bismarck en gros*  
*Dunoyer*

vail s'appliquant aux hommes, ils méconnaissent l'analogie de ces résultats avec ceux du travail s'appliquant aux choses ». Pour être complet, mentionnons aussi l'opinion de Mac Culloch, Ricardo, A. Clément et Walras qui n'accordent la qualité de richesse qu'aux choses ayant de la valeur ou échangeables. Ceux là, ainsi que les physiocrates « mutilent la science en omettant une partie des choses qui satisfont les besoins des hommes, la richesse naturelle. Ils sont conduits à dire qu'un pays où la nature a répandu ses dons n'est pas un pays riche, ce qui est diamétralement opposé au sens usuel du mot richesse ».

En repoussant ces deux théories et en admettant, avec nous, que la Richesse, c'est l'universalité des choses qui satisfont les besoins des hommes, on est amené, si l'on veut être précis, à la diviser en matérielles et en immatérielles. Les premières sont celles qui résident dans les *choses*, ainsi que l'air, les subsistances, les minéraux, etc.; les secondes comprennent celles qui résident dans les *hommes*, comme les talents, le savoir, les services, etc.

Puis, dans un autre ordre d'idées, on subdivise encore la Richesse comme suit :

1° Les richesses naturelles, ainsi qualifiées parce qu'elles sont octroyées toutes faites par la nature. Nous citerons dans cette catégorie : « l'air, la lumière, la force de la vapeur, l'électricité et toutes les forces et agents de la nature, comprenant la force végétative et la richesse métallique des terres susceptibles de production (sols cultivables, potagers, mines, étangs, cours d'eau); telles sont encore les facultés intellectuelles et physiques des hommes. »

Parmi ces richesses — qui devraient toutes être, logiquement, collectives et gratuites — il en est qui ont été accaparées, et leurs propriétaires n'en cèdent la possession ou l'usage qu'à titre onéreux. De là, cette arbitraire sous-classification des richesses naturelles en gratuites et en onéreuses. Il va sans dire que nous nous refusons énergiquement à admettre comme scientifique cette sous-classification qui tend de plus en plus à disparaître sous la poussée formidable des idées socialistes. C'était l'opinion de Proudhon que Bastiat, dans ses *Harmonies économiques*, et Carey dans son livre

*Past, present and future*, admettaient aussi ; avec cette différence toutefois, c'est que Carey et Bastiat considéraient la gratuité des agents naturels comme un fait accompli.

2° Les richesses appelées produites, artificielles ou sociales, lesquelles ne se peuvent obtenir que par des moyens qui ne sont pas gratuits, qui nécessitent une dépense de force, des sacrifices, etc., comme les subsistances, les habits, les maisons, les machines, les produits de toute nature, comme aussi les talents, le savoir et les services de toute sorte. Pour en jouir, il faut les avoir produites ou achetées en les échangeant contre d'autres valeurs. En effet — et la conclusion des économistes est ici inattaquable — les richesses sociales pourront devenir de moins en moins onéreuses ; mais, quel que soit le développement que prenne le machinisme, la science, le progrès en un mot, elles ne sauraient devenir absolument gratuites.

3° Quelques économistes ajoutent encore aux précédentes les richesses qu'ils croient à la fois « naturelles et sociales ». Ils citent comme exemple les « diverses parties du sol dans les pays occupés où règne un commencement de civilisation ; telles encore les facultés de l'esprit et du corps ». Cette troisième catégorie de richesses a été ajoutée aux deux ci-dessus, comme la sous classification des richesses naturelles en gratuites et onéreuses, dans le but de légitimer la rente, le fermage et le monopole. L'une et l'autre sont toutes de convention, puisqu'elles tendent à disparaître et qu'une classification doit être immuable pour être rigoureusement scientifique.

A. Rougé.

---

SON EXCELLENCE  
**GUSTAVE COLLINE**

On me permettra de faire de larges emprunts à la première édition des *Scènes de la vie de Bohème*. Ceci est presque de l'inédit.

Je donnerai d'abord le début du chapitre.

« En ce temps-là, qui n'est pas très loin, le philosophe »  
» Gustave Colline était ambassadeur.

» Sous le masque d'une aimable indolence et d'un profond mépris pour les grandeurs humaines, Colline cachait une ambition géante, et quoi qu'il fit pour dissimuler, il arrivait souvent qu'au milieu des charmants propos dont il émaillait sa conversation, on voyait percer le bout de l'oreille de l'homme politique. »

De nos jours, Colline ne dissimule même plus, et son ambition géante s'étale très carrément. Je continue. La République vient d'être proclamée. Le clan des bohèmes, hommes de tous les scepticismes, n'y voit qu'une occasion heureuse de ne pas payer ses dettes. Ils demandent à leurs créanciers de « jeter un voile sur le passé ». D'autre part, voici leur opinion sur le nouvel ordre de choses :

« Nous avons remarqué que les pavés, bien qu'ils aient été beaucoup retournés à propos de la République, usaient encore davantage les bottes que du temps de la Monarchie. Mais, comme sous le régime actuel nous sommes tous exposés à devenir ministres, cela fait un peu compensation. »

» Et ils se remettaient à leur fenêtre, pour voir passer leur portier qui venait d'être nommé proconsul dans un département. »

N'est-ce pas un journaliste réactionnaire qui a écrit cela hier ? Avec ces bohèmes menacés de recevoir un portefeuille sur la tête, avec ce portier nommé proconsul, nous voilà en plein dans notre histoire quotidienne. Mais attendez, il y a mieux.

« Gustave Colline, seul, s'était jeté dans le mouvement révolutionnaire. Il hantait les clubs, faisait de la politique hyperphysique, et fut du nombre des vingt-cinq mille candidats qui se présentèrent à la députation parisienne. »

» Colline fréquentait surtout assidûment un café situé aux alentours de l'Opéra. Cet établissement, connu d'abord comme une espèce de centre littéraire qui rappelait l'ancien café Procope, était devenu, après la Révolution, le vestibule des faveurs ministérielles, sans doute à cause de ses adhésions avec un journal qui, dans ce temps-là, était moralement le siège du gouvernement. »

Encore un coup nous sommes dans l'Histoire. M'est avis que ce café-là a été le berceau de notre gouvernement actuel. C'est autour de ses tables de marbre que nos grands hommes du jour ont poussé en génie et en amour de la liberté. Certes, je ne trouve pas mauvais que d'honnêtes garçons, sans femme ni enfant, se réunissent où il leur plaît pour causer, fumer et boire ; et cela ne saurait les empêcher d'être des hommes de mérite, si le mérite y est réellement. Mais je constate des faits, et je dis que Gus-

tave Colline avait le nez fin, car le voilà de la bande, il est sûrement à cette heure dans une très haute position.

\* \* \*

C'était un bien étrange café. Il y avait toujours à la porte une queue de gens qui venaient demander des places. Dans l'intérieur, le spectacle était plus intéressant encore. Tous les habitués, hommes politiques, hommes officiels, au lieu de jouer des consommations, jouaient des places du gouvernement.

« A une table, Colline vit avec surprise un monsieur chauve qui venait de gagner en cinq points d'écarté à un homme maigre, une sous-préfecture. C'était la septième que ce monsieur gagoait dans la journée, et il paraissait si satisfait de son gain qu'en se retirant, il donna au garçon un bureau de tabac pour boire.

« A une autre table, un autre joueur venait de perdre en cent points de dominos une recette particulière contre deux fau'euils de substituts et une direction des postes en province. Le joueur déçavé alla trouver un gros monsieur très entouré, et le tirant à part, lui demanda s'il ne pourrait pas lui prêter de quoi se ratraper.

« Le gros monsieur tira un portefeuille de sa poche, l'ouvrit et dit au joueur :

« — Voici une demi-douzaine de nominations de commissaires dans les départements, c'est tout ce que j'ai sur moi. »

Quelle bonne plaisanterie ! Et quelle satire aigüe dans ce jeu fantaisiste ! On mettrait un nom sous l'amusant profil du gros monsieur. On sent là toute une débâcle, les places roulant dans les poches des premiers venus, le gouvernement tombé aux mains d'une bande de farceurs que leurs anciennes habitudes de café emportent. C'est une charge un peu grosse sans doute, mais elle égaye la vérité d'une façon bien drôle.

Maintenant, voulez-vous le comble de la divination ? Coline s'approche d'un billard où l'on joue une poule d'honneur. Le vainqueur devait gagner une ambassade et une pipe d'écume. Et Murger ajorte :

« Deux conditions étaient exigées pour concourir à cette belle partie, à laquelle on assurait qu'un membre du gouvernement assistait sous le déguisement d'un garçon de café. »

M. Jules Ferry, prévu dès 1830 ! Niez donc à présent le don prophétique de Murger ; car il est évident que ce membre du gouvernement déguisé en garçon de café ne saurait être que M. Jules Ferry. Je trouve, pour mon

ompte, la plaisanterie médiocre et de mauvais goût; les avoris d'un homme n'entent pas dans la qualité ni dans la quantité de son intelligence. Seulement, il y a là un fait : M. Jules Ferry assistait à la belle partie que Murger va nous conter.

\* \* \*

Partie superbe et bien émouvante ! des six joueurs, quatre étaient déjà hors de combat. Et lisez maintenant.

« Tout à coup, l'un des deux adversaires qui restaient, par suite d'un coup de queue donné à faux, livra à son rival un si beau jeu, qu'il jugea la partie perdue pour lui.

» — C'est toisé, — ma bille est faite, — j'y suis, s'écria-t-il du ton d'un homme qui prend son parti bravement.

» Cependant, après avoir fait signe à son adversaire d'attendre un instant pour jouer, il se retourna vers la galerie et dit :

» — Je vends ma bille.

» — Il est bon le numéro trois, dit quelqu'un, il est blousé d'avance et il veut vendre.

» — Je vends ma bille pour une place de commissaire de police, cria le numéro trois.

» Personne ne dit mot.

» — Pour une place dans les télégraphes.

» — C'est trop cher, dit une voix.

» — Pour un bureau de papier timbré.

» On ne répondit pas.

» — Parbleu ! s'écria le joueur, je vends ma bille pour un petit verre. Comme ça, je ne perdrai pas tout.

» — Garçon ! s'écria Colline.

» Le garçon de café qu'on supposait être un des membres du gouvernement, s'approcha du philosophe.

» — Un petit verre à monsieur, dit Colline en désignant le joueur qui venait de parler.

» — Vous achetez ma bille ? dit celui-ci.

» — Oui, répondit le philosophe, qui, après s'être débarrassé de son paletot noisette, était déjà en train de choisir une queue.

J'abrège. Les assistants font quelques difficultés, car il s'agit d'une ambassade et ils poussent la conscience jusqu'à vouloir connaître l'homme aux mains duquel elle peut tomber.

» — Etes-vous des nôtres ? demanda-t-on au philosophe.

» — Je dois en être ! répondit Colline.

On l'interroge ensuite pour savoir s'il est rédacteur en chef, car il faut être absolument rédacteur en chef de quelque chose pour aspirer à une ambassade. Heureuse-

ment, Colline a sur lui le programme d'un journal « qui doit paraître lundi », et il est enfin admis à jouer le coup.

« Comme Colline mettait du blanc à sa queue, qu'il avait choisis avec un grand soin, le joueur qui était devenu son adversaire, lui dit en riant :

» — Ne vous donnez pas tant de mal, citoyen ; vous êtes maintenant à trois pouces de la blouse, et dans une seconde vous serez dedans. C'est limpide, je n'ai qu'à souffler sur ma bille.

» — Bah, dit Colline, qui sait ?

» — Après tout, dit l'autre, vous n'en serez jamais que pour un petit verre. En avant la belle, et gagnez-moi mon ambassade.

» — Citoyen, dit Colline, faites-moi le plaisir de ne pas parler aux bille- : ça les influence.

» — Farceur ! dit le joueur qui se penchait sur le billard.

» Mais, au moment où il allait donner son coup de queue, une détonation, causée par une plantation d'arbre de la Liberté, se fit entendre au dehors, et un mouvement involontaire ayant fait trembler la main du joueur, sa bille mal dirigée, au lieu de faire celle de Colline, alla se blouser elle-même. »

Voilà donc Colline vainqueur, sans même avoir besoin de jouer.

» Le garçon de café, qu'on supposait être un membre du gouvernement, vint lui remettre sa pipe d'écume.

» — Et l'ambassade, demanda le philosophe, je voudrais bien toucher l'ambassade.

» — Citoyen, soyez tranquille. Veuillez seulement nous donner votre nom. Votre nomination sera signée ce soir et paraîtra demain au *Moniteur*. »

\* \* \*

Et voilà comment on devient ambassadeur, en nos libres temps de fortune rapide. Sans doute, l'ambassade de Colline fut modeste. On ne le chargea que d'une mission en Hongrie où il devait acheter un million de sangsues pour les hôpitaux militaires. Mais, évidemment, il n'en est pas resté là. A cette heure, comme je le disais, un homme parti du café que l'on connaît, a dû atteindre les situations les plus hautes.

Je me l'imagine préfet au 4 septembre, député en 71, ministre après la chute du maréchal de Mac Mahon. Aujourd'hui, il doit aspirer à la magistrature suprême.

Pourquoi non ? Est-ce qu'il n'a pas usé ses bottes sur le pavé du quartier Latin ? Est-ce qu'il n'a pas décidé cent fois du sort de la France, entre deux bocks. Est-ce qu'il n'a pas fait partie, depuis le premier jour, de cette poignée de bohèmes qui a gagné des places à l'écarté et au billard ? Et

encore ne faut-il pas mépriser Colline, le jour où Colline nous gouvernera ; car il est lettré, il est intelligent, tandis qu'il y en a tant d'autres qui sont bêtes à manger du foin.

Ah ! tenez je plaisante, et je sens la colère m'étrangler. Les médecins, n'est-ce pas ? sont parfois d'honnêtes gens, qui méritent de gagner leur pain comme tout le monde ; pourtant qui ne souhaite de les voir crever de faim ? J'ai habité un village bien portant, où un jeune docteur eut l'imprudence de venir s'établir. Personne ne s'y décidait à être malade, et le docteur fit de si mauvaises affaires, qu'il en creva. Ce furent des gorges-chaudes dans toute la contrée.

Eh bien ! j'avoue que je verrais crever avec plaisir les hommes politiques. Ils vivent de nos maladies sociales, ils ne font jamais plus d'argent que lorsque la patrie râle sur un lit de souffrance. Ce qu'il leur faut, c'est une folie furieuse, c'est une épidémie de haine couchant les citoyens sur les pavés sanglants. A'ors, leur commerce va, leurs ambitions sont satisfaites, ils montent au pouvoir et emplissent leurs poches. Mais que le pays soit calme, que la France dorme en paix, aussitôt on les voit, inquiets et affamés, rôder dans nos rues tranquilles, comme les médecins sans malades rôdent autour des familles saines et joyeuses.

Emile Zola.

---

## LE DROIT DE PUNIR ET LA PHILOSOPHIE

---

(Résumé de la défense présentée en cour d'assises le 30 déc. 1887)

(Suite et fin)

Les criminalistes ont donné plusieurs raisons pour autoriser les pénalités : 1. l'expiation ; 2. la réparation envers la victime ou la Société ; 3. la défense de la Société par la répression, l'exemple et l'amélioration du coupable.

Pour l'expiation, on en a fait justice : l'individu n'étant pas libre, on ne peut lui faire expier par un châtement l'action qu'il a commise, par plus qu'on ne peut faire expier à une tuile l'assassinat d'un passant. La deuxième raison ne vaut pas mieux que la première : le délit étant fatal, l'auteur n'en peut être responsable, et le punir pour réparer le mal qu'il a suscité serait folie. Il y aurait alors aggravation et non remède. Mais tout cela n'est guère défendu aujourd'hui que par quelques spiritualistes endurcis. Depuis un



demi-siècle, les continuateurs de Bentham Mill, MM. Maudsley, Maleschott, Fouillée, Lombroso, H. Spencer et les transformistes n'acceptent que la troisième raison, c'est-à-dire le droit qu'aurait la Société de se défendre ou l'espèce d'éliminer les individus qui entravent son développement. Mais nous nions le droit social détruisant le droit individuel, puisque la Société a été faite pour les individus et non inversement. Vous prétendez « qu'en entrant dans la Société, par une sorte de pacte tacite, je me suis engagé à obéir aux lois que moi-même, en tant que citoyen, je contribue à établir. Si je romps le pacte, on me réprime et on m'impose une compensation; en cela, rien d'injuste, parce qu'il n'y a rien là en définitive de contraire à ma volonté. J'ai voulu vivre en société, pour cela j'ai voulu des lois sociales : lorsque ces lois me contraignent, c'est moi qui me contrais par elles, c'est ma volonté antérieure qui réprime ma volonté présente, c'est moi qui, en tant que législateur, me défends contre moi-même en tant que violateur de la loi. » (A. Fouillée. — *La pénalité et les collisions de droits*). A cela, nous répondons par l'argument de Cesar Beccaria en l'étendant à toutes les peines quelles qu'elles soient : « Les droits qui constituent la souveraineté se composent nécessairement des droits abandonnés, sacrifiés primitivement par les individus dans le contrat social. Par conséquent le droit de punir de mort suppose, dans chaque membre de la Société, l'abandon, le sacrifice primitivement consenti de sa vie. Or, qui a jamais voulu donner à d'autres hommes le droit de lui ôter la vie? Si cela était, comment accorder ce principe avec la maxime qui défend le suicide? Ou l'homme a le droit de se tuer lui-même, ou il ne peut céder ce droit à un autre ni à la société entière. Donc, la peine de mort n'est appuyée sur aucun droit. » (C. Beccaria. — *Traité des délits et des peines*.) Et nous ajoutons : Pas plus qu'il n'a dû sacrifier sa vie à la Société, pas plus l'homme n'a pu faire le sacrifice de sa liberté. Si cela était, le contrat serait nul, puisque le trafic des esclaves est aussi interdit, sinon plus, que le suicide. Seulement, avant d'employer ce sophisme, il faudrait prouver que tous les hommes ont adhéré à ce fameux contrat — prétexte de tous les despotismes; et il n'en est rien.

Dès notre naissance, nous avons été jetés dans la Société et l'on ne nous a pas demandé si nous voulions y vivre. Les lois, on nous les a imposées. Nous ne les avons pas faites et la plupart d'entre nous les repoussent comme attentatoires à la liberté politique et économique de l'individu. Nous nions donc ce contrat et nous affirmons, si l'on emprisonne qui que ce soit, sous quelque prétexte que ce soit, qu'on commet une violation arbitraire du droit individuel que nous mettrons toujours bien au dessus du droit social.

Mais si, abandonnant toute question de droit, on ne se réclame que de l'intérêt de l'espèce, avec les darwinistes, le sujet change de face. C'est ce que nous allons voir.

La défense sociale peut s'appliquer, nous l'avons déjà dit, de trois façons, savoir : 1. par l'exemple ; 2. par l'amélioration du criminel ; 3. par la répression.

Pour acquit de conscience, nous dirons que l'exemple ne peut suffire à détruire les effets du milieu climatique et social, de l'hérédité, des passions et des besoins. Le nombre toujours croissant des criminels le prouve suffisamment. Qui oserait soutenir que les exécutions capitales ont empêché un seul crime ? Personne...

L'amélioration du criminel par l'emprisonnement est une véritable dérision. « On le sait, nos prisons sont des lieux de perversion plutôt que de conversion. » (Guyau. — *Critique de l'idée de sanction.*) C'est en vain que Stuart Mill a écrit : « Cet homme a commis un acte grave, il n'était pas libre en le commettant ; mais je le châtie pour son bien, afin que le souvenir de la peine s'associe dans son esprit à l'idée de l'acte et l'en détourne une autre fois. (*La philosophie de Hamilton.*) Non, cela n'est pas. Pourrait-on empêcher une tuile qui tomberait sur la tête d'un passant, de récidiver en la punissant ? Non, on ne peut également, en employant le même moyen, empêcher la criminalité ; par cela même que, vous le constatez comme nous, elle est fatale. Et, en supposant possible le redressement d'un criminel, il ne pourrait se faire dans ces circonstances puisque « pour que la peine corrige, il faut qu'elle soit acceptée comme juste. » (V. Cousin.) Ce qui ne pourrait être.

Reste la répression simple. Nos modernes philosophes se basent, pour en démontrer l'utilité, sur leur compréhension du système social. C'est quelque chose comme une machine dont chaque individu est un rouage ; et, continuant l'analogie, toujours d'après eux, cette machine a le *droit* d'extirper, « de réprimer » le rouage qui la gêne ; naturellement, c'est le plus faible. La réfutation est facile : « Dans une locomotive, par exemple, la vapeur contraint le piston, qui contraint la bielle, qui contraint les roues, et ainsi de suite. L'ordre réalisé par cette série de nécessités toutes extérieures est lui-même extérieur et superficiel : dans l'intimité des choses, la division subsiste, chaque partie lutte contre toutes les autres, et si elles aboutissent néanmoins à un concours, à une apparente harmonie, c'est par une action contre nature qui ne dure jamais éternellement. Toute machine se déränge, et tout ordre qui n'est qu'imposé, non consenti, aboutit tôt ou tard au désordre : c'est l'ordre des choses matérielles, non des êtres vivants. » (A. Fouillée. — *Les Sociétés humaines ou animales.*) Si l'on suppose logique la doctrine darwinienne, malgré ce que nous venons de dire, nous ajouterons : « Faut-il donc, si je ne suis qu'un rouage, que je me laisse écraser entre les roues de votre grande machine plutôt que de me conserver au dépens d'un autre rouage ? » (A. Fouillée. — *L'idée moderne du droit.*) Plus énergiquement, avec M. Caro, nous vous dirons encore : « Vous frappez dans un homme un ensemble de hasards et de coïncidences empiriques dont il est absolument innocent. Vous l'avouez vous-mêmes, et pourtant vous frappez ! Quelle inconséquence et quelle dureté ! » Oui, quelle inconséquence !... Cela rappelle ces prêtres qui veulent accorder leur religion avec la science. Du reste, le droit de punir, comme la religion, n'accepte pas ces compromis ; ayant le cynisme de son ignorance, il ne se réclame que de la responsabilité morale basée sur le libre arbitre. Il en est si bien ainsi que les peines qu'on inflige sont infamantes ; tandis que « si les punitions n'étaient de la part de la Société que des moyens de défense, ce seraient des coups, ce ne seraient pas des punitions. » (P. Janet. — *Cours de philosophie.*) Et puis, en acceptant ce principe, il y aurait uniformité de peine pour mêmes délits. Un

mari qui tue sa femme devrait être aussi frappé que l'auteur d'un assassinat ayant la cupidité comme mobile, puisque l'un est aussi dangereux que l'autre pour l'ordre de la machine sociale. Au contraire, nos juges recherchent avec un grand soin les mobiles qui ont pu faire agir l'accusé comparaisant devant eux, et ils condamnent suivant les résultats de leur enquête. Ils acquittent Mme Clovis Hugues; ils frappent de la peine capitale M. Gamahut. Il appert donc que le droit de punir n'est basé que sur le libre arbitre. Démontrer, comme les transformistes l'ont fait, qu'il n'existe pas, c'est affirmer que l'institution judiciaire est contraire au progrès, contraire à la science, — comme la religion, sa sœur aînée. Mais si, contre toute raison, ils maintiennent leur prétendu droit social primant le droit individuel au nom de l'utilitarisme, avec M. Caro (*Le droit de punir*) nous leur opposerons ceci : « A ne considérer que l'utilité, l'intérêt d'un seul est aussi sacré que celui d'un million d'hommes; il peut s'immoler au bien public, — c'est l'acte d'un héros; mais si on le sacrifie de force et sans son consentement, ceux qui le sacrifient usurpent le nom de juges, ils sont des bourreaux. » C'est notre conclusion.

Mais qu'on ne s'y trompe. Utilitariste, certes nous le sommes; seulement notre utilitarisme est individualiste et a en profonde horreur le communisme, nécessaire à une humanité-enfant et nuisible à une collectivité d'individus se soumettant aux forces de la nature puisque, comme l'a dit le grand Bacon, c'est le seul moyen d'en triompher, mais se sentant le pouvoir de marcher sans entraves politiques et économiques vers « l'humanité définitive » de H. Spencer. Nous tenions à faire cette déclaration pour dissiper tout malentendu et bien faire sentir à nos lecteurs quelle est notre conception du *droit*.

G. Deherme.

---

## LES QUAIS DE DEMAIN

*Les cent sonnets d'un fumiste*, par Georges Proteau.

Quoique ayant un goût fort peu prononcé pour la fumisterie, même en vers, nous ne saurions faire autrement que reconnaître la valeur et la saveur de ce petit volume. C'est une suite de

tableaux bien observés et écrits sans façon ; c'est la vie réelle avec son amère philosophie, dans des « rimes brutales, joviales et sociales ». Après cette lecture, très attrayante, il est facile de se convaincre que bien que fumiste, on n'en est pas moins sincère et surtout très sensible.

*Le Socialisme en 1888 — Lettres d'un militant à un néophyte.*

Ces lettres, publiées par Emile Darnaud, de Foix, forment une petite brochure que nous recommandons à nos lecteurs.

Dans le principe, elles n'étaient pas destinées au public, elles étaient écrites pour un ami. Ce qui les rend tout particulièrement intéressantes, c'est le haut jugement qui préside à leur conception, c'est la rare impartialité qui les caractérise.

La première partie est consacrée à l'énumération des fractions socialistes et à l'examen de leur composition. La seconde partie traite de quelques questions de principes avec beaucoup de force et une certaine hauteur de sentiment. Nous pourrions bien taquiner notre auteur sur l'importance qu'il attache aux chants révolutionnaires, mais il s'exprime dans des termes si convaincus qu'il semble désarmer les plus récalcitrants. — Et nous n'aurions garde, pour le moment, de le désabuser.

*Le droit à l'Insurrection, par E. Odin.*

Cette brochure contient le compte rendu du procès des citoyens Pons et E. Odin et une réponse à la magistrature. Un article de E. Odin, paru dans la *Revue Cosmopolite*, avait servi de prétexte pour condamner deux socialistes à trois mois de prison.

Quelle admirable chose que les grands principes de 89 ! Pour nos escobars politiques, ils justifient toute spoliation, ils consacrent tout despotisme, ils ont toutes les complaisances.

Quand la Bourgeoisie a voulu s'emparer du pouvoir, « l'insurrection était le plus sacré des droits, le plus indispensable des devoirs ». Après l'avoir extorqué, après ses abus, son oppression et ses iniquités, toute réclamation devient un forfait, et le droit à l'insurrection est condamné au nom des immortels principes.

C'était faire œuvre utile que publier cette brochure. Elle a rétabli les faits après les avoir caractérisés ; elle a montré un tribunal représentant une société, jugé par des accusés personnifiant la vindicte prolétarienne.

Colline.

---

## CHRONIQUE DU MOIS

Le projet de loi contre les socialistes, présenté au Reichtag allemand, a eu — en France — un tout autre épilogue que celui qu'on en eût pu attendre : Oyez donc ! Bismark et sa « furor teutonicus » piétinant la légendaire « furia francese » ! Quelle honte ! quelle

amère lie pour nous !! — Et nos bons libéraux gaulois n'ont plus eu cure, après cela, du progrès et du socialisme qu'on tentait d'égorger. En somme, on n'est pas plus royaliste que le roi : le Reichtag a passé outre aux exigences du chancelier de fer.

Puisque nous en sommes au roi et en Allemagne, impossible de tenir sous silence la mort récente de son grand empereur. Ce macchabée *patri* a fait ressusciter le moribond *filiis*, sans nul doute par la grâce *spiritu sancti*. Qu'ils aillent tous au diable où qu'on les y envoie, moyen encore plus sûr et surtout plus expéditif.

Décidément, les anarchistes doivent être brouillés avec le ciel, car aucune de ces divinités n'est venue, que je sache, intercéder en faveur de nos camarades Gallo et Cyvoct. Ces malheureuses victimes de la haine bourgeoise, probablement exécutées à l'heure qu'il est, ont au moins eu pour consolation d'emporter avec elles les sympathies de tous les hommes de cœur qui, quoi qu'on en voie, sont encore nombreux dans l'humanité. — Les meetings organisés sur leurs noms semblent l'avoir prouvé surabondamment.

Nous savons fort bien que cela n'empêche pas le petit Carnot de projeter une série de gueuletons à nos frais en antithèse aux étioiants carêmes dont se mortifiait son austère prédécesseur. Question de goût, en somme. — Pour ma part, je n'ai vois nulle raison pour me chatouiller la rate de ce fait. Qu'on enfouisse ou qu'on jette aux vents l'accumul de nos sueurs, peu m'en chaut.

Nos frères de misère de Terrenoire, La Voulte et Bessèges, et les maçons de Rome soulevés dernièrement, mais aussitôt *pacifiés*, — pour être doués de moins de philosophie ou de plus d'optimisme, — doivent d'ailleurs s'apercevoir du peu de fruits que porte en lui le parlottage, fût-il même accompagné du *droit*. Les résultats ont été, sont et seront toujours les mêmes avec cette façon de faire.

Crois-en ma jeune expérience, vieux populo : Te laisser tondre placidement si tu es une brute, mais mordre à pleines dents si tu as du cœur.

« Comprends si tu le peux, et choisis si tu l'oses ! »

Nemo.



## PETITE CORRESPONDANCE

---

A. A. à Rouen. — Les ouvrages que nous possédons sur Babeuf sont la propriété de bibliothèques particulières que nous ne pouvons dégarnir. D'autre part, bien des camarades ayant cru que nous possédions une librairie des ouvrages annoncés à la dernière page de la « Revue », nous nous sommes entendus avec A. Le Roy pour répondre aux diverses demandes qui nous sont faites à ce sujet. Adressez-vous à lui, il vous satisfera dans la plus large mesure possible. — Vous avons adressé *L'Anarchie dans l'évolution socialiste*.

Ed. M. à Valence d'Agen. — Reçu votre lettre fraternelle et ai fait commission y contenue. Merci pour tous et au prochain jour. — A. C.

---

## SOUSCRIPTION PERMANENTE

EN FAVEUR DE LA REVUE

---

Le secrétaire du prince russe, 1 08, — L'ami Yau, 0 50, — Ed. Monteil, à Valence d'Agen, 0 45, — Charlot, 0 20, — Excédent d'écot, 0 20.

Bibiche, 0 20, — Zénobie de Montmartre, 0 20, — Ernestine G. 0 20, — Marie, 0 20, — La Boule, 0 20, — Rosalie Yau, 0 10.

---

## ORGANES ANARCHIQUES

---

**La Révolte**, communiste-anarchiste hebdomadaire, avec supplément littéraire bi-mensuel. — Administration et Rédaction, 140, rue Mouffetard, Paris.

—0—

**L'Idée Ouvrière**, anarchiste hebdomadaire. — Administration et Rédaction, 25, rue des Galions, Le Havre.

---

La **Librairie Internationale** Achille LE ROY, 145 bis, rue Saint Jacques, tient à la disposition des compagnons et des groupes, aux meilleures conditions possible, tous les ouvrages que nous cataloguons en dernière page.

Parmi les dernières brochures sociales éditées par la Librairie, nous recommandons tout spécialement à nos lecteurs :

**L'ère nouvelle**, par Louise Michel;

**La Revanche du Proletariat** et **La liberté de l'amour**, par Achille Le Roy.

## OUVRAGES A CONSULTER

---

BAKOUNINE.	Dieu et l'Etat
»	L'empire knouto-germanique.
»	Théologie politique de Mazzini.
BLANQUI.	Histoire de l'Économie politique.
BUCHNER.	Force et Matière.
»	L'homme selon la science.
»	Conférence sur la théorie darwinienne.
BUCKLE.	Histoire de la civilisation en Angleterre.
DARWIN.	L'origine des Espèces.
»	La descendance de l'homme.
DIDEROT.	<i>Œuvres.</i>
ENGELS.	Le Socialisme utopique et le soc. scientifique.
GAUTIER (Emile).	Le Darwinisme social.
»	Le Parlementarisme.
HERDER.	Philosophie de l'histoire de l'humanité.
HERZEN.	De l'autre Rive.
KROPOTKINE.	Paroles d'un Révolté.
»	L'anarchie dans l'évolution socialiste.
LANESSAN (De).	Le Transformisme.
»	La lutte p. l'existence et l'association p. la lutte
LANGÉ (F.-A.)	Histoire du Matérialisme.
LASSALLE (Ferd.)	Capital et Travail.
LAVELEYE (E. de).	De la Propriété et de ses formes primitives.
»	Le Socialisme contemporain.
»	Éléments d'économie politique.
LEFÈVRE (André).	La Philosophie.
LETOURNEAU.	La Sociologie.
»	La Biologie.
»	Physiologie des passions.
MALON (Beloit).	Histoire du Socialisme.
»	Manuel d'économie sociale.
MARX (Karl).	Le Capital.
PROUDHON.	<i>Œuvres.</i>
RECLUS (Elisée).	Evolution et Révolution.
SCHÆFFLE.	La quintessence du socialisme.
SPENCER (Herbert).	Principes de Sociologie.
»	Essais sur le Progrès.
»	Introduction à la science sociale.
»	L'individu contre l'Etat.
STEPNIAK.	La Russie souterraine.
STUART MILL.	La Liberté.
»	L'Utilitarisme.
»	Principes d'Économie politique.
»	Assujettissement des Femmes.
TCHERNICHEWSKI	Que faire?
»	Critique de l'Économie politique de J.-S. Mill.
VALLÈS.	L'Insurgé.
VÉRON (Eug.).	Histoire naturelle des Religions.
»	La Morale.